

Rapport E 2025

Nos racines, notre organisation



invivo ag

En proposant une offre de



NOTRE GROUPE

Union nationale de coopératives agricoles, le groupe InVivo apporte des solutions innovantes et responsables à ses coopératives sociétaires pour soutenir la permanente transformation économique et environnementale de l'agriculture et de l'alimentation. Agriculture, négoce international de grains, agroalimentaire (malterie, meunerie et boulangerie, vin), jardinerie & distribution alimentaire...



LA BRANCHE AGRICULTURE

solutions et de services durables et innovants, InVivo Ag construit la 3e voie de l'agriculture, un modèle d'agriculture qui nourrit le consommateur, procure une rémunération juste à l'agriculteur, une meilleure qualité de vie et permet de lutter contre le changement climatique, via son impact positif sur le climat, la qualité des sols et la préservation de la biodiversité. Cette démarche s'inscrit ainsi dans sa raison d'être : « Agir pour une agriculture et une alimentation durables ». Marque ombrelle mondiale, InVivo Ag dispose de savoir-faire reconnus pour accompagner les agriculteurs sur toute leur chaîne de valeur : acheter, semer, nourrir et protéger les sols et les plantes, piloter l'exploitation.

LE POLE DÉDIÉ AUX SEMENCES

InVivo Ag a construit un véritable pôle de compétences autour de la semence, en France et à l'international avec : Semences de France, premier intervenant sur le marché grandes cultures en France; LS Production, leader français de production de semences de colza; les filiales européennes Novasem (Italie) et Tradisco Seeds (Hongrie); DTI Sementes (Brésil) qui commercialise sous la marque Agrosol; Aegilops applications, entreprise française spécialisée dans la conception de produits d'enrobage des semences ; et IS **SEEDS** nouvelle filiale de sourcing et production de semences pour les marques Soufflet Seeds et Semences Soufflet.



Semences de France

A travers son ancrage territorial français, Semences de France valorise le savoir-faire des hommes et des femmes engagés au quotidien pour une agriculture et une alimentation durables.

- Producteur de semences multi-espèces autour de ses coopératives actionnaires
- Metteur en marché auprès d'une clientèle de coopératives, négoces et distributeurs spécialisés (jardineries, animaleries et LISA...)
- Partenaire délégataire d'obtenteurs leaders (KWS, RAGT, Unisigma, Syngenta, Limagrain...)

- 1 usine dernière génération à La Chapelle d'Armentières
- 1 nouveau laboratoire d'analyses pathologiques inauguré en 2023
- Le réseau de production de semences le plus dense de France qui maille le territoire pour optimiser la logistique et la sécurité des approvisionnements
- La marque des céréales et la sacherie ayant la plus forte notoriété auprès du monde agricole

03



En 30 ans, la marque Semences de France est devenue une des marques de semences les plus connues en France. Créée en 1991 par le groupe Coopératif InVivo et 38 coopératives adhérentes, Semences de France a notamment permis de développer le premier réseau de screening des variétés de céréales – le Variétoscope – pour caractériser les meilleures variétés de céréales en France.

Aujourd'hui, la marque Semences de France a pour mission de mettre sur le marché français une large gamme d'espèces végétales sélectionnées et

à l'étranger

testées auprès des obtenteurs variétaux partenaires. Les semences sont ensuite multipliées chez les 38 coopératives actionnaires et permettent d'optimiser leurs installations industrielles.

Semences de France est ainsi le partenaire délégataire d'obtenteurs de ler plan (RAGT, KWS, Bayer, Syngenta, Unisigma, Limagrain, ...) et intervient pour un panel très large de variétés allant des céréales à pailles aux hybrides (maïs, colza, orges hybrides), en passant par les fourragères - couverts végétaux et aussi les gazons grand public.

Semences de France est le 3ème semencier français avec une position de leader sur le marché des semences de céréales à paille et fourragères.

Les chiffres clés

131m€
Chiffre d'affaires total semences 24/25
dont 8m

Part du CA Semences en France

17% 26

Céréales à Paille Hybrides Fourragères & (maïs & Intercultures oléagineux)

130 Effectif salarial moven en France

TOP#3
Semencier
français

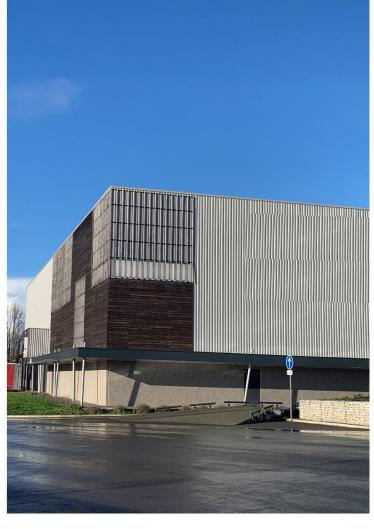
Zoom sur

CERTIFICATION ISO9001

Semences de France certifie ISO 9001 l'usine LS Production de La Chapelle d'Armentières

Lancée en 2022, la démarche ISO 9001 de la nouvelle usine LS Production est aujourd'hui officiellement arrivée à son premier terme avec la certification par l'AFNOR du site historique de la Chapelle d'Armentières. Ce résultat est le fruit de l'engagement de tous les collaborateurs et des pilotes de processus qui ont œuvré pour valider les étapes de pré-audit en février 2024 et les 2 phases d'audit de certification en mars et en mai 2024. La certification ISO 9001 atteste de la démarche qualité mise en place et de l'organisation de nos services pour la satisfaction de nos clients. « La certification c'est aussi l'installation de notre processus d'amélioration continue avec un plan de progrès stratégique, des indicateurs de suivi et une revue de direction qualité, déclare Cécile Waras, Responsable qualité LS Production ».





Zoom sui

MADE IN FRANCE



Semences de France s'appuie sur son ancrage territorial français et contribue à valoriser le savoir-faire des agriculteurs pour multiplier ses semences sur l'ensemble du territoire.

La grande majorité de nos semences sont 100% françaises et porte notre label Savoir-Faire Agricole Français.



MISSIONS

- Accompagner la capacité de transformer durablement l'agriculture et l'alimentaire en France et dans le monde.
- Intégrer la raison d'être à la stratégie globale, tout en l'adaptant aux entités qui composent son groupe.
- Innover pour développer les solutions d'avenir, à impact positif, afin de relever les grands défis environnementaux.
- Co-construire des produits, services et circuits de distribution éco-conçus/responsables, créateurs de valeur économique, environnementale et sociale.
- **Structurer** avec nos partenaires des projets porteurs de croissance durable, en ligne avec les principes de l'agriculture régénératrice.
- **Développer** les compétences des collaborateurs, leur capacité de prise d'initiative et dialogue social avec les valeurs coopératives.
- **Appliquer** le code de conduite à l'égard de nos parties prenantes stratégiques internes & externes.

STRATÉGIES 2030

- Devenir une référence mondiale dans les solutions innovantes et numériques qui améliorent la compétitivité, la sécurité et la qualité des productions agricoles, tout en préservant la planète.
- 2 Investir dans les métiers de l'agriculture et de l'alimentation du futur pour créer des champions disposant d'une taille critique et des marques à vocation mondiale.
- 3 Contribuer à la croissance économique et au rayonnement de l'agriculture et de l'agroalimentaire français dans le monde.

CES 3 AXES SONT PORTÉS PAR NOTRE POLITIQUE RSE Semences de France est une société semencière filiale du groupe INVIVO, qui porte le statut et les engagements de société à mission et de 38 coopératives agricoles actionnaires.

À ce titre, **Semences de France** est totalement engagé dans la politique RSE.

Les axes majeurs de cette politique RSE s'articulent autour de la sécurité des salariés, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des Offres à Impact Positifs (OIP).

IMMPULSER L'IMPACT POSITIF POUR GÉNÉRER PLUS DE VALEUR DURABLE

L'impact positif généré par nos

OPÉRATIONS

Réduire notre empreinte & valoriser les ressources

Plan climat : Réduction des émissions de gaz à effet de serre et participation aux objectifs SBTi du groupe InVivo

Plan ressources : 100% de valorisation des déchets

L'impact positif généré par nos

OFFRES

Innover & développer des produits, services et filières responsables

Plan impact positif pour Semences de France

50% du CA à impact positif en 2030 100% des offres à impact positif L'impact positif généré par nos

PARTIES PRENANTES

Mobiliser notre écosystème pour stimuler la création de multiples valeurs durables

Diviser par 2 nos accidents & augmenter la QVT de nos salariés Mise en place de la co-construction avec nos partenaires externes

07



La sécurité est une valeur fondamentale pour le groupe INVIVO. La Safety Week a permis de

renforcer notre culture de la sécurité, d'échanger

des bonnes pratiques et de créer une dynamique

SÉCURITÉ DES SALARIÉS

- Chez Semences de France, l'accidentologie au travail est une préoccupation prioritaire pilotée finement, évènement par évènement. Une collaboratrice HSE coordonne les actions préventives, collecte les informations sur les situations à risques, met en œuvre les orientations du Document Unique et de ses plans d'actions.
- · Les indicateurs (taux de fréquence et de gravité) et les résultats des programmes sécurité sont présentés en CS2E et communiqués mensuellement par la Direction de la société. Chaque évènement fait l'objet d'un traitement spécifique et de partage d'information.
- · Une animation hebdomaire est réalisée au coeur de l'usine afin de traiter les sujets de sécurité et de qualité. Cette animation permet la mise en place de différentes actions afin d'éviter et de réduire tous risques d'accidents. Grâce à ce processus d'amélioration continu notre taux TF1 a été divisé par deux entre juin 2024 et juin 2025.

En perpétuelle innovation

OFFRES A IMPACT POSITIF

Contribuer à la neutralité carbone Optimiser la gestion

> Restaurer et valoriser la biodiversité

des intrants

RSE 2025

Diversifier les revenus des agriculteurs

Préserver et régénérer les sols



PROFIL SECURE+

Semences de France s'engage à réaliser, d'ici 2030, 50% de son chiffre

d'affaires en Offres à Impact Positif. Ces Offres à Impact Positif doivent

contribuer à au moins un des enjeux environnementaux suivants, sans

PROFIL SECURE PLUS

Agir au bénéfice des consommateurs

La sélection de variétés plus tolérantes aux maladies permet de sécuriser la culture et le rendement de l'agriculteur en limitant l'utilisation de traitements phytosanitaires. Les nouvelles variétés d'orges hybrides fourragères Semences de France sont reconnues comme très tolérantes aux principales maladies des orges et performent dans les résultats des réseaux officiels d'évaluation des variétés.

NOS GAZONS CARNEAU

Les équipes développement Carneau sélectionnent des variétés innovantes pour offrir une gamme complète, performante, adaptée à l'utilisation que vous en avez et en accord avec les exigences environnementales d'aujourd'hui : Des gazons résistants aux piétinements. Des gazons adaptés à des climats très secs. Des gazons nécessitant peu d'entretien : moins d'eau, moins de tonte.





COLZA MELIMIX

Cette innovation est un mélange de semences de colza prêt à semer piège à méligèthes. La variété piège à méligèthes est plus précoce et forme ses boutons floraux avec 2 semaines d'avance par rapport à la variété de colza semé. Ainsi les méligèthes sont attirés très tôt vers les fleurs des plantes pièges, et ne s'attaquent pas aux boutons floraux de la variété d'intérêt. Cette innovation permet la réduction d'un insecticide.

NOS SEMENCES CERTIFIEES BIO

Semences de France propose une sélection de plus de 50 variétés de semences certifiées BIO sur l'ensemble des grandes familles de semences : céréales à paille, protéagineux, soja, maïs, colza, fourragères et couverts végétaux. Pour le blé tendre et le triticale, un réseau d'essais spécifique, le Variétoscope BIO, permet d'évaluer de manière indépendante l'offre génétique à travers 17 sites en France dont les résultats sont publiés dans le MEMENTO BIO.





PROTOCOLE AZOTE

ISOL EXPLORER MAX améliore la performance environnementale des systèmes agricoles grâce à la restitution d'azote et à la captation du carbone.Les essais sur 32 sites montrent une mobilisation moyenne de 86 unités d'azote/ha pour 25 kg/ha semés. Dans les meilleures régions, la restitution atteint 96 unités/ha. Ce mélange contribue à la réduction des intrants et à la transition agroécologique voulue par Semences de France.



RESSOURCES



Politique d'achats responsables

TÉTHIQUE

Tout comme l'ensemble des collaborateurs d'InVivo et de Semences de France, les fournisseurs, prestataires, sous-traitants s'engagent à conduire leurs activités en respectant les principes de loyauté, de transparence, d'intégrité et d'équité notamment:

- En étant en adéquation aux réglementations en vigueur / aux principes fondamentaux concernant la transparence, la lutte contre la corruption, à la modernisation de la vie économique et le devoir de vigilance,
- En garantissant une concurrence loyale entre les entreprises sur le marché et en s'engageant à respecter les règles de concurrence applicables dans les différents pays où ils sont présents
- En conservant un principe d'indépendance en évitant toute situation pouvant conduire à un conflit d'intérêt,
- En s'interdisant de proposer des cadeaux, invitations, ou toutes gratifications susceptibles de fausser le comportement des collaborateurs de Semences de France, quel que soit leur rôle, et/ou nuire à l'indépendance de jugement et l'objectivité de ces derniers,
- En assurant la confidentialité des données partagées entre les parties.

DROITS DE L'HOMME ET DU TRAVAIL

Les fournisseurs, prestataires, sous-traitants s'engagent à :

• Respecter les principes fondamentaux définis notamment par la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, les Conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail, les Principes directeurs des Nations unies en matière de Droits Humains et Entreprises, le Pacte mondial des Nations Unies, les Principes Volontaires sur la Sécurité et les Droits Humains ainsi que les Principes Directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Dans le cas où le pays où ils exercent tout ou partie de leur activité n'a pas ratifié les huit conventions fondamentales de l'OIT, respecter ou mettre en place un plan d'actions dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, pour s'aligner sur ces huit conventions :

- Convention (n° 29) sur le travail forcé
- Convention (n° 87) sur la liberté syndicale et le droit d'organisation
- Convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective
- Convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération
- Convention (n° 105) sur l'abolition du travail forcé
- Convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession)
- \cdot Convention (n° 138) sur l'âge minimum
- Convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants
- Mettre en place une démarche active de prévention des risques professionnels visant à réduire les risques d'accident du travail et de maladie professionnelle.

3 ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Face aux risques environnementaux, les fournisseurs, prestataires, sous-traitants s'engagent à:

- R especter les lois et réglementations environnementales en vigueur dans le pays où ils exercent leur activité,
- Détecter et évaluer les risques associés à leurs activités et engager les actions appropriées afin de les éliminer ou de les réduire au maximum

- Intégrer les aspects environnementaux dans la conception et le développement de leurs produits ou services et de leurs emballages tels que la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, les économies d'énergie, la réduction des émissions de GES, le tri et la valorisation des déchets,
- Sensibiliser ses propres parties prenantes aux enjeux environnementaux



Gestion des déchets

Au-delà de la gestion de la production de semences, le Groupe porte une attention constante à la gestion responsable de ses déchets ainsi qu'à la valorisation de ses co-produits.

Convaincu que le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit, InVivo et par voie de conséquence Semences de France, a définit des lignes directrices qui visent à valoriser 100 % de ses déchets, y compris les co-produits issus de ses activités industrielles, à l'horizon 2030.

Ainsi en 2024/25, 346 tonnes de déchets ont été produites sur le site dont une partie significative est valorisée dans les filières énérgétiques (méthanisation) ou de recyclage. **Ce qui équivaut à une baisse de 49% en 3 ans.**

Semences de France est aussi engagée avec **ADIVALOR** (Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles).

10



ecovadis



RÉDUCTION DES ÉMISSIONS LIÉES À NOS OPÉRATIONS

Le bilan carbone de **Semences de France** a été mis à jour pour l'exercice 2024/2025 sur les Scopes 1 et 2, pour l'ensemble du périmètre. Le total des émissions Scope 1 et 2 pour l'exercice 2024/2025 s'élève à 235 tCO² eq. Durant cette année, l'usine de production de Semences de LS production a fait l'objet d'une installation de capteurs de consommation énergétiques, afin d'identifier les opportunités d'amélioration de leur efficacité énergétique grâce à une analyse détaillée des consommations.

FAVORISER LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE AGRICOLE : EXEMPLE DES COUVERTS VÉGÉTAUX

Face aux enjeux climatiques, le secteur agricole et les entreprises agroalimentaires se mobilisent pour réduire leur empreinte carbone. Parmi les leviers efficaces à l'échelle des exploitations figurent l'implantation de légumineuses et de couverts végétaux. Ces pratiques agroécologiques permettent à la fois de limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de renforcer le stockage de carbone dans les sols.

Les couverts végétaux, en captant le CO² atmosphérique via la photosynthèse, peuvent séquestrer entre 0,3 et 1,2 tonne de CO² par hectare et par an (INRAE, 2019) et réduisent les pertes d'azote, notamment sous forme de protoxyde d'azote (N₂ O), un GES très impliqué dans la contribution au dérèglement climatique avec des diminutions allant de 30 à 70% (INRAE, 2020).

Les légumineuses, quant à elles, fixent naturellement l'azote de l'air, limitant ainsi le recours aux engrais azotés de synthèse, eux-mêmes fortement émetteurs de gaz à effet de serre. Ce rôle est stratégique pour Semences de France. En favorisant l'implantation de couverts végétaux et de légumineuses chez ses agriculteurs partenaires, Semences de France peut non seulement permettent de contribuer au stockage de carbone mais aussi contribuer à une diminution des usages d'engrais azotés, à réduire les pertes d'azote sous forme de N_2O , tout en contribuant aux objectifs climatiques et environnementaux de la filière et à générer un potentiel de revenus additionnel pour les agriculteurs sous forme de primes ou de crédits carbone.

À ce titre, l'expertise de Semences de France concernant les couverts végétaux a été présentée à un panel élargi de 100 distributeurs et conseillers à l'automne 2024. Grâce à la plateforme d'expérimentation ISOL, les visiteurs ont pu échanger sur les conditions nécessaires pour optimiser les services rendus par les couverts. Pour continuer à innover sur ce levier nécessaire à une agriculture durable, une trentaine de sites expérimentaux, visant à maximiser les apports d'azote et de carbone dans le sol grâce au bon équilibre des légumineuses dans le mélange ont été mis en place. De quoi continuer à renforcer l'innovation et le partage d'expertise sur ce dossier.

Intelligence Agricole : Moteur d'une RSE engagée

Zoom sur

ecovadis

Semences de France a été évaluée pour la première fois selon le référentiel RSE Ecovadis. Aussi, l'ensemble du périmètre Semences de France, dont LS Production, a été pris en compte. Nous avons obtenu une note de 70/100, synonyme de médaille d'argent. Une performance remarquable, supérieure à 89 % des entreprises évaluées par Ecovadis, et très compétitive dans la catégorie d'activité de Semences de France.

Le monde agricole est en perpétuel mouvement.

Mais face aux enjeux économiques, politiques et climatiques grandissants, l'agriculture doit encore accélérer sa mutation. Chez Semences de France, nous sommes en première ligne de cette transformation. Et parce que notre bon sens paysan ne suffit plus, nous l'avons enrichi avec **l'intelligence agricole.**







62, rue Léon Beauchamp - BP18 59932 La Chapelle d'Armentières Tél.: 03 20 48 41 41 contact@semences-de-france.fr

semencesdefrance.com





